

MANUEL / FIL CONDUCTEUR POUR ORGANISATEURS PREPARATIFS

Quoi/où	Articles	Mesures	Période
Swiss Cycling	1.2.037	<p>Annnonce de course - Inscription au calendrier sur Internet (Swiss Cycling expédie tous les ans une communication écrite, indiquant de quand à quand l'inscription peut être effectuée). Après le délai d'inscription, le calendrier provisoire est adapté et corrigé par Swiss Cycling jusqu'à la fin octobre de l'année précédente.</p> <p>Les courses inscrites sont automatiquement publiées 3 x dans le journal.</p>	Juillet/août de l'année précédente
	1.2.031	Les taxes de calendrier/licence doivent être virées à Swiss Cycling au plus tard 1 mois avant la course.	1 mois
	1.2.034	<p>Pour toute manifestation, la souscription d'une assurance responsabilité civile d'organisateur est obligatoire.</p> <p>Chez Swiss Cycling, celle-ci peut être souscrite à des conditions avantageuses, incluant les cantines, véhicules d'accompagnement et risques de vol. Le formulaire est disponible sur le site de Swiss Cycling et fait l'objet, en début d'année, d'une expédition par poste.</p>	2 mois
	1.2.115 à 1.2.125	Le collège des commissaires est transmis par Swiss Cycling par courriel en début d'année. Les commissaires doivent être indemnisés conformément aux indemnités journalières ci-jointes, plus les frais de déplacement et au moins une restauration chaude, au restaurant ou à la cantine.	janvier
	1.2.060	Une remorque sécurité est mise gratuitement à disposition. A commander à Swiss Cycling à l'adresse ci-jointe.	3 mois
Budget		<p>Établir le budget.</p> <p>Solliciter les subventions (Sport-toto, etc.).</p>	6 mois
Choix du parcours		Définir le parcours et première information à la police cantonale (voir aussi sous autorisations).	12 mois
	2.7.016	<p>Le circuit doit avoir une longueur comprise entre 800 et 10'000 mètres.</p> <p>Déterminer les zones de ravitaillement.</p>	
Autorisations	1.2.038	<p>En règle générale, la demande d'autorisation doit être soumise à la police cantonale. Elle doit comporter au moins les indications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de la course / type de course / catégories / horaire / plan du parcours / dispositif de sécurité pour la sécurisation du parcours et sanitaire. À cette demande doit être jointe l'attestation d'assurance responsabilité civile (carte grise). - Plus la demande est détaillée, mieux c'est. Normalement, les communes traversées ne donnent leur autorisation qu'après l'obtention de celle du canton. <p>Pour que la zone d'arrivée soit libérée de tout trafic contraire, une solution alternative doit être impérativement présentée avec la demande d'autorisation, celle-ci sera examinée par la police!</p> <p>La police cantonale fournit les renseignements sur les détails précis (différents d'un canton à l'autre).</p>	2 mois (Entamer la procédure d'autorisation dès que possible.)
		Autorités scolaires --> vestiaires, douches, salle de gymnastique, etc..	6 mois

MANUEL / FIL CONDUCTEUR POUR ORGANISATEURS PREPARATIFS

Quoi/où	Articles	Mesures	Période
Guide technique / programme	1.2.042	Une directive importante et contraignante. Pour les courses internationales, un guide technique doit impérativement être établi.	1 mois
	2.2.011 - 2.2.012	En fonction de la catégorie de la course, il convient de formuler les indications techniques pour les coureurs, la sécurité, le descriptif du parcours, etc.. L'établissement du guide technique constitue un moyen essentiel pour assurer la qualité de la manifestation. Ainsi peut-on fixer, dès la phase de préparation, les détails évitant improvisations et discussions lors de la manifestation. Plus nombreux seront les collaborateurs et participants à connaître ces documents (ou parties de ceux-ci), plus le calme et la sécurité règneront lors de la manifestation. La permanence doit être mise sur pied sous forme de secrétariat permanent, en présence d'un responsable du CO. Elle peut aussi être combinée au bureau de course pour les résultats, etc.. Elle doit être pourvue d'au moins une connexion téléphonique, et selon la catégorie de course, d'un fax et/ou d'un accès à Internet.	
		Programme du jour/programme des courses/guide de fête - Notification (départs des courses/douches/distribution des prix/remise des dossards, etc.) - Prix spéciaux (montagne/sprint, etc.) - Description du parcours (tablette de marche/km), extrait de carte nationale - Sponsors - Coureurs répartis par catégories - Avis: finance d'inscription tardive jusqu'à 48 heures avant l'épreuve de Fr. 10.--; après égale au 100% de la finance d'inscription - Éventuellement, extraits du règlement, tablette des points pour les critères - Éventuellement, liste de départ rectifiée comme complément au programme - etc.	1 mois
Signaleurs	1.2.060	Établir un plan d'action précis. QUI fait QUOI, QUAND et OÙ! - Penser au relais et au ravitaillement des signaleurs. - Les signaleurs doivent être équipés comme suit: gilet jaune / palette stop - drapeaux - sifflet (aux postes dangereux) / feuille d'informations (marquage et description de son poste, durée de son engagement, ensemble des numéros de téléphone importants, description de la mission). Le signaleur doit être à la hauteur de sa tâche. Prévoir le personnel de réserve. - Une séance d'information/d'instruction doit être tenue avant l'événement. - Du matériel peut être commandé auprès de Swiss Cycling (voir sous Sécurité / Swiss Cycling).	6 semaines

MANUEL / FIL CONDUCTEUR POUR ORGANISATEURS PREPARATIFS

Quoi/où	Articles	Mesures	Période
Sécurité	1.2.035	L'organisateur doit prendre toutes mesures de sécurité rendues nécessaires par la prudence. Le concept de sécurité est disponible sur le site de Swiss Cycling. - Le matériel de sécurité peut être obtenu gratuitement auprès de Swiss Cycling (voir sous Swiss Cycling). - Le matériel requis, comme par exemple: matériel de balisage, barrières, triopans, etc., doit être commandé suffisamment tôt. - Prévoir et informer le personnel nécessaire suffisamment tôt, comme par exemple: auxiliaires du trafic / police / motos / véhicules d'ouverture / sanitaires, etc.. - Les obstacles particulièrement dangereux doivent être protégés ou matérialisés par des bottes de paille, etc..	3 mois
Dossards	1.3.075	Commander les dossards suffisamment tôt, avec un certain nombre de réserve. Dimensions conformes au règlement UCI. - Dossards (dos, épaule, cadre: voir aussi le règlement; pour les courses nationales, les numéros de casques sont souhaités). ATTENTION: commander les numéros avec des épingles de sûreté! De préférence dossards avec chiffres noirs sur fond blanc! S'il y a simultanément plusieurs catégories, l'ensemble des dossards doit impérativement être numéroté en continu, afin qu'il ne puisse jamais y avoir deux numéros identiques sur le parcours. - Numéros autocollants pour les voitures d'équipe et les véhicules d'accompagnement.	2 mois
Collège des commissaires / speakers	1.1.052N 1.2.118	Le collège des commissaires est défini par Swiss Cycling. Les organisateurs reçoivent la répartition en début d'année, par courriel. Le speaker est recruté par l'organisateur. - Le Président du collège des commissaires PCC (coordinateur Swiss Cycling) se tient à disposition et peut être consulté.	Début d'année 6 mois
	2.2.021	Radio-tour lors des courses nationales sur route, uniquement pour les catégories Élite et Dames A. Les véhicules des commissaires sont à équiper de radios.	6 mois
		Réserver la photo-finish.	6 mois
	1.1.052N 1.2.125	Indemnités financières pour: - le collège des commissaires: indemnisé directement par l'organisateur (indemnités forfaitaires voir annexe); - speaker et radio-tour: négociés de manière autonome (voir aussi speaker Radio-Tour ASOC sous www.asoc.ch); - ravitaillement organisé et pris en charge par l'organisateur.	

MANUEL / FIL CONDUCTEUR POUR ORGANISATEURS PREPARATIFS

Quoi/où	Articles	Mesures	Période
		<p>Recommandation (Pour les courses sur route organisées pour la première fois par l'organisateur. Dans tous les autres cas, un appel téléphonique environ 4 semaines avant la manifestation est suffisant.) Réunion avec le Président du collège des commissaires, afin de discuter du déroulement (qui, comment, quoi, où), sur des points tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - tâches exactes / responsabilité des commissaires; - contrôle des licences lors de la remise des dossards; - quel matériel doit-on mettre à la disposition des commissaires; - coup de pistolet du départ - par invité d'honneur, etc.; - cordes pour sélection des pelotons requises à l'arrivée; - contrôle des signatures (comment, où) responsabilité; - reconnaissance du parcours; - contrôles des braquets; - etc.. 	3 mois
Camion-jury, sonorisation, radios	1.2.115	<p>Camion couvert. Véhicule idéal: comportant 6 à 8 places assises et des tables. Prévoir un système de sonorisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation secteur 220 V, 2 x séparée, avec barres multiprises. - Protégé contre les intempéries. - Cloche et compte-tours. - Voir aussi l'annexe. 	6 mois
Véhicules d'accompagnement	2.3.046	<p>Pour les courses en ligne sur route les véhicules suivants doivent être mis à disposition (avec chauffeur):</p> <ul style="list-style-type: none"> - voiture de commissaire (chef de course), si possible avec toit ouvrant. Pour chaque course distinctes 2 véhicules = 2 chefs de course doivent être disponibles. Idéalement, les chauffeurs seront d'anciens cyclistes de compétition; mais il est aussi possible de faire appel à des conductrices ayant une expérience des courses. Ne pas oublier les appareils radio pour les chefs de courses. - Radio-Tour (si requis). Si requis prévoir également 1 ou 2 motos-info équipées de radios. - 3 véhicules de dépannage neutres - voiture ouvreuse et véhicule balai <p>Dans les critériums, seule une moto de contrôle est autorisée.</p>	7 mois
Information des riverains		<p>Informers les riverains suffisamment tôt, au moyen d'un feuillet (flyer), sur l'événement et les dérangements qu'il peut entraîner. Un remerciement pour la compréhension sera apprécié. Annonce préalable dans la presse locale sur la manifestation, et sur les éventuelles entraves le long du parcours de la course.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer le médecin de service et l'hôpital (voir aussi sous sécurité et assistance sanitaire). 	3 semaines

MANUEL / FIL CONDUCTEUR POUR ORGANISATEURS PREPARATIFS

Quoi/où	Articles	Mesures	Période
Locaux nécessaires		<p>Le juge à l'arrivée renseigne sur les besoins en locaux.</p> <p>Remise des dossards: local suffisamment spacieux, muni de tables, facilement accessible, avec surfaces suffisantes pour l'affichage des listes de départs.</p> <p>Vestiaires: séparés selon les sexes, avec douches et toilettes.</p> <p>Local des samaritains: à proximité des vestiaires.</p> <p>Local pour contrôles antidopage: lors de toute manifestation, des contrôles peuvent être effectués au dernier moment, par un contrôleur.</p> <p>Salle de réunion: de préférence à proximité de l'arrivée, pour rencontres avec le service de sécurité, le collège des commissaires et les directeurs sportifs.</p> <p>Permanence: pour les travaux administratifs avec PC, imprimante, photocopieur, téléphone, fax, etc..</p> <p>Salle de presse: avec téléphone, fax et connexion Internet.</p> <p>Ces locaux doivent être signalés.</p>	6 mois
Inscriptions / établissement de la liste de départ	2.2.083	Inscriptions par Internet et paiement.	1 mois
	2.2.002	Dans les courses en ligne sur route (à l'exception des courses open) le peloton est limité à 200 participants.	
	2.7.003N3	Dans les critères seulement 40 participants par catégorie sont autorisés. - Si les inscriptions sont trop nombreuses, les inscrits en surnombre doivent en être avisés par écrit, les finances d'inscription déjà versées doivent être remboursées.	
	2.2.005	<p>Le délai d'inscription est à fixer 3-4 semaines avant l'épreuve. Les inscriptions arrivant après le délai d'inscription et 48 heures avant l'épreuve sont taxées d'une redevance d'inscription tardive de Fr. 10.-- et plus tard égale au 100% de la finance d'inscription --> redevance obligatoire pour tous dès 2007.</p> <p>Inscription des équipes: la répartition des numéros s'effectue selon les équipes et alphabétiquement selon les noms.</p>	
		Établissement de la liste de départ (numéro de dossard, nom, prénom, catégorie, club et/ou groupes sportifs, code UCI).	1 jour
		Liste de départ rectifiée après la remise des dossards.	
Assistance sanitaire et médicale	1.2.066	Alliance suisse des samaritains, véhicule sanitaire (ne doit pas impérativement être une ambulance; les samaritains peuvent accompagner la course en véhicule neutre équipé de radio-tour).	6 mois
		<p>Informer par écrit le médecin de garde et l'hôpital le plus proche (voir aussi sous information des riverains).</p> <p>Un feuillet d'urgence avec les numéros de téléphone les plus importants est à remettre à chaque collaborateur.</p>	<p>3 semaines</p> <p>1 jour</p>
Cérémonie protocolaire	1.2.112	<p>Bouquets de fleurs et/ou prix spécial pour les trois premiers de chaque catégorie.</p> <p>Demoiselles d'honneur.</p> <p>Conférence de presse.</p>	6 semaines

MANUEL / FIL CONDUCTEUR POUR ORGANISATEURS PRÉPARATIFS

Quoi/où	Articles	Mesures	Période
Dispositions spéciales		<p>Sont nécessaires aux préparatifs de départ (à l'exception des critères):</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contrôle des signatures: avant la ligne de départ, couverte si nécessaire, listes de signatures à commander avec les dossards; - zone de ravitaillement fixe: début et fin à marquer clairement (de préférence dans une légère montée, éventuellement au début d'une côte); - zone de ravitaillement depuis les véhicules (voir règlement art. no 2.3.018 / 2.3.025N): 50 km après le départ et 20 km avant l'arrivée sont à signaler clairement; - dernier km: à marquer d'un drapeau rouge; - ligne d'arrivée à tracer en blanc sur toute la largeur de la chaussée, largeur de 6 à 10 cm; - cérémonie protocolaire immédiatement après la ligne d'arrivée avec coupes/médailles, bouquets et dames d'honneur; - panneau d'affichage pour le classement provisoire - le délai de réclamation est de 30 minutes; - distribution des prix 1 1/2 heure après l'arrivée, et 30 minutes après l'affichage du classement provisoire, en raison d'éventuelles réclamations; - préparer les prix conformément au règlement de course (voir aussi le schéma des prix ASOC, sous www.asoc.ch). 	14 - 1 jour